

## Vœux du Maire 2023 (16 décembre 2022)

Madame, Monsieur,

Je suis heureux après 2 années d'interruption de vous retrouver pour cette traditionnelle cérémonie de vœux.

C'est d'ailleurs la première de ce mandat qui a débuté en 2020 en pleine période de COVID.

Du coup je me suis fait distancer par le maire de Bouzy qui a commencé ce que l'on appelle entre nous le marathon des vœux dès la semaine dernière.

Je vous rassure je ne vais pas revenir sur ces 3 années écoulées, mais me contenterai d'adresser tout d'abord des mercis aux personnes avec qui j'ai eu plaisir à travailler en 2022. Mais aussi je reviendrai sur les principaux faits qui se sont déroulés ces 12 derniers mois.

Dans l'ordre protocolaire je commencerai par mes 4 adjoints qui, chacun dans son domaine, ont richement contribué aux différents projets que nous avons définis pour 2022.

Merci tout d'abord au premier d'entre eux, Jean-Paul Crépin qui s'occupe de l'urbanisme et qui a travaillé durant ces derniers mois à réviser notre PLU, mais surtout les nombreux documents d'urbanisme.

Merci aussi à Cédric Mauduit, adjoint chargé des travaux et de la sécurité qui a donc supervisé 2 missions importantes qui ne sont pas encore achevées à aujourd'hui. Je veux parler ici tout d'abord de la réfection de la rue Pasteur dont les travaux ont commencé le 7 novembre dernier et devraient s'achever l'été prochain.

Le projet de la municipalité est de revoir complètement cette voirie.

Tout d'abord diminuer la vitesse des véhicules qui l'empruntent, mais surtout rendre cette rue accueillante et paisible avec une réfection totale de ses aménagements.

La communauté de communes en a profité pour changer tous les réseaux d'eau potable, d'eau pluviale et d'eaux usées qui étaient en très mauvais état.

C'est aussi le moment d'enfourer tous ces horribles câbles électriques et téléphoniques.

Enfin nous parachèverons ces travaux par la pose de luminaires solaires, j'y reviendrai tout à l'heure.

Mais Cédric doit aussi superviser un 2<sup>ème</sup> chantier qui est celui de la vidéoprotection. Nous pensons que les travaux seraient terminés fin d'année, mais c'est sans compter le retard des entreprises. Du coup nous devrions connaître la mise en service des caméras d'ici la fin février.

Notre 3<sup>ème</sup> adjointe Marie-Madeleine Adam, en charge du fleurissement et du développement durable, n'a pas compté non plus sa peine pour rendre le village attrayant. Nous avons eu une très belle récompense l'an dernier avec la 3<sup>ème</sup> fleur décernée par le jury régional de fleurissement.

Nous en sommes très fiers et continuons de mener des actions dans le sens de l'écologie mais aussi de la diminution des ressources. Je voudrais saluer l'idée de Marie-Madeleine qui a su déjà préparer l'avenir en travaillant désormais avec une nouvelle conseillère municipale, Léa Marques de Oliveira qui apporte sa jeunesse et sa fougue dans les choix d'embellissement du village.

Enfin Kirsten Neubarth, 4<sup>ème</sup> adjointe en charge du tourisme, a eu beaucoup de pain sur la planche aussi durant l'année écoulée puisque c'est elle qui supervise les événements qui contribuent à l'attrait touristique de notre village !

Elle a en ce sens participé, avec la communauté de communes qui l'a financé, au projet du 2<sup>ème</sup> point de vue situé sous le Royal Champagne.

Intitulé « Panoramique Tour », ce point de vue s'intègre dans un parcours à travers les différentes communes de notre collectivité, que je vous conseille de découvrir.

C'est aussi Kirsten qui représente la commune auprès de la mission UNESCO ou encore qui organise l'opération « Coteaux propres » chaque année après les vendanges.

Si je pouvais avoir une 5<sup>ème</sup> adjointe, j'aurais nommé une autre conseillère municipale en la personne de Séverine Petit. Séverine a en charge l'organisation du marché du samedi, devenu mensuel depuis cet été. Je peux vous dire que ce n'est pas toujours très simple pour elle de relancer les professionnels qui viennent vendre ou exposer sur ce dernier.

Je voudrais d'ailleurs remercier ici les fidèles parmi les fidèles, je sais qu'ils sont dans la salle.

A commencer par Marc Collet et ses primeurs, qui a d'ailleurs choisi d'habiter Champillon. Mais aussi la boulangerie-pâtisserie Le Trio de Montchenot avec Joffrey, ou encore Olivier et ses foies gras.

Grâce à l'énergie de Séverine, tout le monde a répondu présent lors d'opérations particulières, comme le marché de Noël qui a rencontré un vif succès samedi dernier et que nous allons pérenniser l'an prochain le 2<sup>ème</sup> week-end de décembre.

Je n'oublie pas de remercier tout le reste de l'équipe municipale qui a beaucoup évolué dans sa composition et qui contribue au bon fonctionnement de notre commune.

Et enfin, une petite pensée particulière pour un de nos conseillers municipaux, James Guillepain, souffrant, qui ne peut être là ce soir.

Je peux vous dire que je suis très heureux de travailler avec cette équipe qui a plaisir à se retrouver et qui ne manque pas d'idées pour les années à venir.

C'est d'ailleurs cette même équipe qui a préparé ce soir le cocktail d'înatoire durant lequel, j'en suis sûr, vous allez vous régaler.

Autre équipe avec qui j'ai le plaisir de travailler, c'est le personnel municipal !

Je pense que vous ne serez pas surpris de n'entendre que du bien des 5 personnes qui travaillent pour notre commune. Je veux citer par ordre d'apparition : José, Jérémy, Clarisse, Michael, et le petit dernier, Sullivan.

J'ai aussi à ce moment une pensée pour Christophe, que vous avez tous connu et qui a choisi de rejoindre le Sud de la France à Villeneuve Loubet, d'où il ne manque pas de nous donner régulièrement des nouvelles ensoleillées.

C'est vraiment un plaisir de collaborer avec toute cette équipe et je sais que les habitants du village partagent avec moi cette satisfaction.

Les agents viennent d'ailleurs de recevoir un magnifique cadeau de Noël avec un tracteur flambant neuf dont ils ont pu tester les capacités avec l'épisode neigeux de ce mardi.

Merci beaucoup à tous les 5, je suis vraiment très fier de vous avoir à mes côtés.

Mes derniers « merci » iront à toutes les personnes avec qui nous collaborons toute l'année :

- Tout d'abord la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne, ses élus ici présents, son personnel toujours à notre écoute.

- J'ajouterai bien sûr le personnel des différentes administrations comme la Direction des Finances Publiques, la Sous-Préfecture, la Direction des Territoires, et les autres collectivités.

- Mais aussi La Poste, avec notre sympathique factrice ici présente, sans oublier bien sûr nos précieux gendarmes sur qui l'on peut compter. J'espère d'ailleurs que les 9 caméras qui vont être disposées dans tous les coins du village, y compris aux 2 points de vue, permettront de diminuer la petite délinquance qui sévit parfois à Champillon.

- Toutes les entreprises partenaires et particulièrement celles qui travaillent rue Pasteur actuellement.

Les associations du village ne sont pas en reste de remerciements, ce sont elles qui font aussi vivre Champillon. Qu'elles soient sportives ou culturelles, bravo aux membres de ces associations, et particulièrement à leurs présidents, qui sont eux aussi dans la salle ce soir.

Le village c'est encore des vignerons qui, cette année, ont eu la chance de rentrer de magnifiques raisins qu'ils ne manqueront pas, j'en suis sûr, de millésimer !

Il faut dire que la météo de cet été a vraiment contribué à magnifier la récolte 2022.

Certes, les ressources d'eau ont manqué ! Mais la vigne a des racines qui descendent si profond qu'elle a su trouver à se nourrir tout au fond du sol crayeux de nos contrées.

Nous dégusterons d'ailleurs tout à l'heure du champagne de la vigne communale, entretenue par le personnel municipal et vendangé par les habitants du village.

Merci à la coopérative de Champillon et à son président Christophe Lassausse qui élabore chaque année ce champagne avec des raisins provenant uniquement du village.

Mais le village compte aussi de belles entreprises avec la chaudronnerie Chayoux-plastique ou encore le Royal Champagne.

Chayoux-plastique contribue chaque année à la recherche et au développement de nouveaux équipements pour le monde de la vigne et excelle sur les salons professionnels, comme le Viteff qui se déroule à Epernay.

Un petit mot pour le Royal Champagne qui a vu partir son chef Jean-Denis Rieublanc l'été dernier. Il sera remplacé dans quelques jours par un nouveau chef en la personne de Christophe Raoux, meilleur ouvrier de France, qui, je le lui souhaite, aura à cœur de conserver l'étoile de son prédécesseur.

J'en profite aussi pour saluer l'arrivée d'un nouveau chef sommelier au Royal Champagne, Philippe Marques qui ne manquera pas, j'en suis sûr, d'aller à la rencontre des viticulteurs de notre village.

D'ailleurs, si je suis bien informé, il me semble que le champagne des vignerons de Champillon coule à flot au Royal Champagne et j'en suis très fier !

Pour conclure sur cet établissement, c'est une chance pour le village d'avoir ce magnifique hôtel-restaurant qui attire des clients venus du monde entier.

Je sais que vous êtes nombreux ici ce soir à y aller de temps en temps, soit pour déguster une coupe sur cette magnifique terrasse avec cette vue à 180 degrés ou encore goûter les plats de l'équipe en cuisine.

Vous êtes nombreux à vous poser la question du devenir de la bâtisse qui se situe en face du Royal Champagne à Bellevue. Je veux vous rassurer en vous disant que c'est désormais une propriété de cet établissement, je ne manquerai pas de vous informer des projets à cet endroit.

Alors, que retenir de l'année 2022 ?

Malheureusement, à la crise liée au COVID a succédé une nouvelle crise.

Aujourd'hui nous devons regarder de beaucoup plus près nos ressources, avec l'augmentation du coût des matières premières et particulièrement de l'énergie, mais surtout diminuer, voire arrêter le gaspillage, fruit de nos sociétés modernes.

Nous avons en ce sens pris un certain nombre de mesures pour diminuer les consommations électriques à Champillon.

Cela mettra un peu plus de temps que prévu, mais très rapidement l'éclairage public de la plupart du village sera coupé la nuit de minuit à 5h du matin.

Reste à trouver une solution pour la traverse qui certes a toujours été beaucoup trop illuminée, mais du fait de sa dangerosité, nous souhaitons garder éclairés les carrefours de cette voirie départementale. Une réunion avec l'entreprise délégataire aura lieu prochainement afin de trouver une solution.

Nous avons réduit le chauffage dans les bâtiments publics et, comme je vous l'ai dit un peu plus tôt, vous apprécierez des lampadaires solaires tout d'abord rue Pasteur et dès que possible dans d'autres rues du village.

Nous réfléchissons aussi à installer des panneaux solaires sur le toit de cette belle salle Henri Lagauche : nous attendons actuellement de connaître les subventions qui nous aideront à réaliser cet investissement.

En ce qui concerne la ressource en eau, j'ai choisi il y a quelques années de conserver l'eau provenant de la source de la Dhuy. C'est cette eau potable que vous retrouvez dans la fontaine rue de Chamisso ou encore auprès de l'ancien réservoir rue du Paradis.

Le conseil municipal a d'ailleurs récemment décidé de faire refaire cette conduite qui permettra aux habitants de pouvoir utiliser cette ressource, quand on sait combien elle est précieuse.

En termes d'attractivité touristique, l'année 2022 a vu aussi la réfection de l'escalier entre la rue des Mondettes et la rue de Chamisso. Là encore, c'est une réalisation complètement effectuée par le personnel communal.

Nous avons aussi fait détruire cet été l'ancien bâtiment de la société des eaux rue du Paradis. Nous allons durant l'année 2023 l'agrémenter pour que cet endroit devienne un lieu agréable où l'on peut s'arrêter et profiter de cette belle vue sur le vignoble.

A noter aussi, pour Noël, Séverine et quelques adultes et enfants ont retravaillé la décoration de Noël en recyclant des palettes afin d'y peindre de jolis bonhommes de neige disposés dans tout le village.

Vous le voyez, nous avons toujours beaucoup d'idées et continuerons à les mettre en œuvre.

Alors, avant de conclure mon propos, quid de 2023 qui commence dans quelques jours ?

Eh bien, nous avons choisi d'être sages et de ne pas prévoir d'investissement pour cette nouvelle année.

Les travaux de la rue Pasteur et la vidéoprotection sont des dépenses importantes à l'échelle du village et, comme vous le savez depuis 22 ans que je suis maire, je ne souhaite pas augmenter la fiscalité de notre commune.

Cela ne nous empêchera pas bien sûr de participer aux différentes activités des associations et particulièrement lors du Marché aux Vins qui se déroulera cette année du 10 au 12 mars prochain. Cet événement est toujours une réussite.

J'en veux pour preuve la fidélité de nos exposants et le nombre de bouteilles vendues en 2 jours et demi, qui se comptent en dizaines de milliers.

Nous serons là aussi pour soutenir l'événement sportif organisé dans le cadre d'« Octobre Rose », ainsi que l'association « DonneTonSoutif », ou encore l'opération « Coteaux Propres » à l'automne.

Enfin, je souhaitais vous dire que le conseil municipal a décidé en début d'année de soutenir nos amis ukrainiens par une subvention.

Au moment de boire le verre de l'amitié, nous ne pouvons pas oublier ce peuple qui souffre à cette époque de l'année, et dont la rigueur de l'hiver et les coupures intempestives d'électricité viennent renforcer la douleur.

J'ai bien sûr aussi une pensée pour tous ceux qui n'ont pas pu être là ce soir et qui peut-être n'auront pas la chance de passer de belles fêtes de fin d'année.

Mais, terminons sur une note plus joyeuse avec l'ouverture des bouteilles de rosé que j'entends s'ouvrir.

Je ne voudrais pas m'éterniser plus longtemps, les discours les plus courts restent à mes oreilles les meilleurs. Ce moment des vœux est surtout un moment de rencontres et d'échanges. N'hésitez pas à nous solliciter durant la soirée.

Je vous souhaite à toutes et tous, à vos familles, à vos proches, de belles fêtes et d'ores et déjà une excellente année 2023 ; que cette dernière vous apporte bonheur, prospérité, et bonne santé.



# la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

## Retour sur la cérémonie des vœux

Après une interruption de deux ans, la traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu le 16 décembre 2022, à la salle Henri Lagauche.

Une centaine de personnes se sont réunies pour l'occasion.

Après un discours de Monsieur le maire, tous les invités ont été conviés à partager un cocktail dinatoire, préparé par les conseillers municipaux.



## SOMMAIRE

- PAGE 1** / Retour sur la cérémonie des vœux
- PAGE 2** / Retour sur le marché de Noël  
Retour sur le spectacle de Noël des enfants  
Le cours d'Art floral
- PAGE 3** / Les anciens combattants en assemblée gén.  
Récupération des sapins  
Familles Rurales  
Paniers gourmands  
Campagne contre le monoxyde de carbone  
Conservez votre carte de déchetterie !  
Le calendrier de collecte
- PAGE 4** / Prix des timbres  
Charte sur l'utilisation de produits phyto.  
Recensement citoyen  
Monecowatt  
Le calendrier des chasses en battue  
L'agenda

### INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du  
lundi au vendredi de 10h00 à 12h00,  
puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : [info@champillon.com](mailto:info@champillon.com)

Maire : [jm.beguिन@champillon.com](mailto:jm.beguिन@champillon.com)

Adjoints :

[jp.crepin@champillon.com](mailto:jp.crepin@champillon.com)  
[c.maudit@champillon.com](mailto:c.maudit@champillon.com)  
[mm.adam@champillon.com](mailto:mm.adam@champillon.com)  
[k.neubarth@champillon.com](mailto:k.neubarth@champillon.com)

Le site de la commune :  
[www.champillon.com](http://www.champillon.com)  
reprend toutes ces informations.

## Retour sur le Marché de Noël

Le Marché de Noël de Champillon, qui a eu lieu le samedi 10 décembre 2022, fut un succès ! Une vingtaine d'exposants ont présenté leurs produits (nourriture, décorations, bijoux...). Nous avons également pu compter sur la visite du Père Noël, afin de ravir les plus petits.

La mairie remercie tous les exposants qui se sont déplacés, ainsi que la compagnie Mister Fred pour son spectacle en partenariat avec la MJC intercommunale d'Aÿ. Nous espérons pérenniser ce Marché de Noël, et l'organiser chaque année.



## Retour sur le spectacle de Noël des enfants

Le spectacle de Noël des enfants organisé par le Comité des Fêtes a réuni 35 enfants accompagnés de leurs parents, qui ont pu profiter des jeux en bois, d'une animation avec sculpture de ballons, ainsi que d'un goûter et de la seconde venue du Père Noël sur la Commune. Chaque enfant est reparti avec un bracelet avec son prénom gravé dessus.

Nous vous remercions d'être venus. Et vous donnons rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux pour de nouvelles manifestations

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes de Champillon vous souhaite une merveilleuse année 2023.



## Le cours d'Art floral

Le 8 décembre nous nous sommes réunies pour le dernier cours floral de l'année.



Pour décorer la table de Noël nous avons réalisé un centre de table avec des orchidées, roses, ornithogalum, asparagus et quelques petits accessoires.

Nous remercions Marie Jo pour sa gentillesse et sa patience, ainsi que les personnes assidues qui prennent plaisir à se retrouver chaque mois pour réaliser une jolie composition.

Voici les prochaines dates pour 2023 : jeudi 19 janvier ; jeudi 16 février ; jeudi 23 mars.

## Les anciens combattants en assemblée générale



L'assemblée générale de l'association des anciens combattants de Champillon a eu lieu le samedi 17 décembre 2022 au matin, dans la salle du conseil municipal.

Cette réunion a eu lieu sous la présidence de Monsieur Bernard Ternacle. La municipalité était représentée par Monsieur le maire.

## Récupération des sapins

Au lendemain des fêtes, nous renouvelons notre opération « Récupération des sapins de Noël » ! Merci d'apporter vos sapins à côté des bennes à verres **rue des Rommes, devant le terrain de foot, avant le 31 janvier 2023.**

Les copeaux récupérés après broyage nous permettent une meilleure protection de nos massifs de fleurs l'été venu.

## Familles Rurales



L'association Familles Rurales a participé au marché de Noël de Champillon.

Plusieurs bénévoles ont confectionné 85 pâtés-croûte qui ont été vendus rapidement soit sur place ou en allant les chercher à domicile.

Madame Jocelyne Béguin a confectionné et nous a offert des sablés.

La gelée de raisins préparée par Philippe Petitjean, ainsi que quelques sapins ont également été vendus.

Nous remercions vivement les habitants et aussi quelques personnes de l'extérieur qui se sont déplacées à notre stand.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe Petitjean, Président de Familles Rurales de Champillon

## Campagne de prévention contre le monoxyde de carbone

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage. Cette année, en raison du confinement et du temps passé à la maison, il convient d'être encore plus vigilant. Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel...) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone.

Des gestes simples :

- avant l'hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude.
- aérer au moins 10 minutes par jour son logement, même s'il fait froid.
- maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne pas les obstruer.
- respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...

Les symptômes - maux de têtes, fatigues, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du même foyer. La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement : aérer et appeler les secours.

## Paniers gourmands



Des paniers gourmands ont été distribués aux foyers d'habitants de plus de 75 ans.

Ils contenaient une boîte de chocolats personnalisée avec le blason de la Commune et une bouteille de Champagne.

Nous remercions une nouvelle fois les conseillères municipales Mylène Didon et Séverine Petit pour leur travail et la distribution.

## Conservez votre carte de déchetterie !

Au 1er janvier 2023, c'est automatique, votre carte d'accès dans les 4 déchetteries du territoire sera créditée des 18 passages annuels (non cumulable avec le solde restant). A cela s'ajoutent 3 passages exceptionnels accordés par votre mairie, sur demande écrite.

Carte égarée? Contactez le service déchets au **03.26.56.95.23**

Vous n'avez pas encore demandé votre carte? Rendez-vous sur **www.ccgvm.com**

## Le calendrier de collecte

Vous trouverez joint à cette Houlotte le calendrier de collecte des déchets pour 2023.

**A partir du 1er janvier 2023**, en plus des emballages en carton, des papiers, des bouteilles en plastique, et des emballages en métal, **tous les autres emballages vont désormais dans le sac jaune.**

Retrouvez également joint à cette Houlotte un courrier de la communauté de communes à ce sujet.





LA POSTE

## Prix des timbres

A partir du 1er janvier 2023, La Poste ne propose plus de timbre rouge (pli à J+1). Désormais, l'affranchissement pour ce type de courrier ne pourra se faire qu'en ligne, pour 1,49€. Il vous faudra saisir ou télécharger votre courrier sur le site internet laposte.fr à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Votre courrier est ensuite imprimé sur le site postal le plus proche du destinataire et sera distribué le lendemain.

La "e-lettre rouge" peut également être envoyée depuis un bureau de poste, via un automate équipé du service ou avec l'aide d'un conseiller qui scannera votre courrier.

Le tarif du timbre vert est inchangé, à 1,16€. Mais le délai du pli passe de J+2 à J+3.

Le timbre violet (lettre internationale) passe à 1,80€.

Enfin, La Poste met en place le timbre turquoise, à 2,95€. Il correspond à l'envoi de la "Lettre Services Plus", qui permet d'envoyer un document original ou une petite marchandise dans un délai indicatif de 2 jours ouvrables, en bénéficiant de nombreux services dont l'option « Suivi » directement incluse.

Vous pouvez vous en procurer directement auprès de notre factrice, Aurore.

## Charte sur l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

Le dispositif réglementaire encadrant l'utilisation des produits phytosanitaires a été renforcé par la parution de nouveaux textes en janvier 2022. Ces nouveaux textes ont notamment demandé la révision des chartes départementales avant le 26 juillet 2022. De nouvelles propositions ont été ajoutées :

- Prévoir des mesures de protection des personnes travaillant à proximité des zones d'utilisation des produits phytosanitaires.
- Renforcer l'information des riverains et des travailleurs qui peuvent se trouver à proximité des parcelles traitées.

Cette nouvelle charte a été mise en consultation du public du 23 juin au 15 juillet 2022 sur le site Internet des services de l'Etat de la Marne. Elle a été approuvée par le Préfet de la Marne le 25 juillet 2022.

Pour retrouver l'ensemble des éléments sur le site de la Chambre d'Agriculture dédié à la charte, vous pouvez utiliser le QR code ci-contre.

Ou vous rendre sur le lien : <https://marne.chambre-agriculture.fr/environnement-et-reglementation/phytosanitaires/charte-dengagements-des-utilisateurs-de-produits-phytosanitaires/>



## Recensement citoyen

Tous les jeunes (filles et garçons) sont invités dès leurs 16 ans à se présenter en mairie, afin d'effectuer leur recensement citoyen.



Rappel également : la Journée Défense et Citoyenneté s'organise en ligne sur le site majdc.fr après le recensement, en utilisant l'adresse mail communiquée par le jeune lors du recensement.

## Le calendrier des chasses en battue

La période d'ouverture générale de la chasse à tir (arme à feu et arc) est fixée pour le département de la Marne **du dimanche 18 septembre 2022 au mardi 28 février 2023**. Retrouvez ci-dessous les dates prévisionnelles de chasse autour de Champillon.

### Pour Champillon / Dizy :

- samedi 14 janvier 2023
- samedi 28 janvier 2023
- samedi 11 février 2023
- samedi 25 février 2023

### Pour « La Malmaison » / Mutigny :

- dimanche 8 janvier 2023
- mercredi 18 janvier 2023
- dimanche 29 janvier 2023
- mercredi 8 février 2023
- dimanche 19 février 2023
- dimanche 26 février 2023

## Monecowatt

Afin d'anticiper un manque d'électricité cet hiver, Enedis souhaite vous accompagner dans la mise en place de gestes d'économie d'énergie pour garantir l'équilibre du réseau électrique national.

Par grand froid, les Français sont incités à **optimiser leurs consommations d'électricité de 8h à 13h et de 18h à 20h** afin d'éviter des coupures temporaires et ciblées décidées par RTE (Réseau Transport d'Electricité).

Conscients des difficultés que ces mesures peuvent entraîner dans votre quotidien, les deux gestionnaires de réseaux travaillent ensemble, en lien avec les pouvoirs publics pour limiter au maximum la durée de ces coupures.



Vous pouvez dès aujourd'hui, vous rendre sur le site [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr) pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété.

## L'agenda



- Samedi 14 janvier : Au matin, marché sur le parking de la salle des fêtes. Informations à venir via Panneau Pocket.
- 10, 11 et 12 mars : Marché aux Vins, salle Henri Lagauche.
- Lundi 8 mai : Repas de la Commune, salle Henri Lagauche.